Atelier VS - Les clefs pour être un entrepreneur épanoui

atelier collectif à l'émergence de projet

OBJECTIFS

- Clarifier ses motivations et valeurs : faire le lien entre projet de vie et projet professionnel
- Faire le point sur ses compétences actuelles et à acquérir
- Travailler sur ses conditions de travail et réfléchir le volet collectif de son projet
- Dimensionner votre projet agricole
- Avoir une approche juridique, sociale et fiscale des statuts agricoles
- S'inscrire dans une dynamique collective pour alimenter ses réflexions

ENJEUX

Mûrir son projet en rejoignant nos journées collectives à l'émergence de projet

CONTENU

Nous travaillerons sur les 5 métiers de l'entrepreneur (missions, temps de travail et compétences). L'objectif de ce temps sera d'identifier plus clairement les activités et fonctions à exercer et mesurer les montées en compétence nécessaires de chacun des participants avant l'installation.
Ce temps permettra tout particulièrement d'aborder les relations humaines au sein de l'exploitation et notamment l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle.
Nous aborderons l'étude de marché et ses enjeux : mieux connaître son territoire, ses acteurs, ses forces et ses faiblesses et adapter son projet aux besoins du territoire.
Nous traiterons également des différents statuts agricoles : sociaux, juridiques et fiscaux qui sécuriseront son installation.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Initiatives Paysannes

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 04/11/2024

TARIFS

Adhérent	**20 €**
Non adhérent	**20 €**

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
pôle installation
installation@initiatives-paysannes.fr
Initiatives Paysannes

NOTE : Repas pris sous forme d'auberge espagnole. Merci de ramener un plat salé ou sucré à partager, ainsi que vos couverts et assiette.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
08/11/2024	Salle Bio en HdF, 14 rue du 8 mai 1945 80090 Somme	Initiatives Paysannes

THÈMES

S'installer en AP

PARTENAIRES

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)